



Le dessin a donc été aussi pour nous deux une façon de reprendre confiance en ce que nous faisons, et de retrouver ainsi l'envie de créer.

DAHFLO: On ne travaille pas de la même manière, mais on est tous les deux fascinés par les portraits et ce qui s'en dégage. Pour ma part, je suis particulièrement inspirée par les émotions et ce qu'elles véhiculent. Je dirais que nos modes d'expressions sont différents, mais nos questionnements sont communs.

Vous allez donc exposer ensemble dès début avril à la HEP Vaud, que pouvez-vous nous dire sur cette exposition ? Que peut-on s'attendre à y trouver ?

KARVO: La base de notre travail pour cette exposition, ce sont des portraits de gens qui nous ont marqués et inspirés. Ensuite chacun travaille à sa manière. De mon côté, je travaille des dessins hyperréalistes, d'oiseaux en particulier, mêlés à ses portraits humains. L'idée étant d'explorer notre rapport à la nature. Ce n'est d'ailleurs pas pour

rien que nous montons cette exposition ici, à la HEP Vaud, car ce campus se situe dans un écrin de nature, avec tous ces oiseaux, au cœur de la ville, ce qui fait écho à notre travail. De plus, c'est un lieu exceptionnel. L'objectif est de pousser la réflexion sur ce qu'est un individu, et comment il évolue dans un espace collectif. L'utilisation de l'oiseau et de tout ce qu'il véhicule nous semblait donc propice.

DAHFLO: L'idée est de coucher sur papier le résultat de nos réflexions. Nous proposons une série évolutive, qui contient une recherche narrative et graphique pour chaque portrait. Pour ma part, je travaille beaucoup avec des lignes abstraites, mais qui se mêlent au figuratif du portrait. Cela me sert d'outil de narration, j'appelle cela les *lineworks*. Les traits dynamiques ainsi générés s'inspirent de personnalités... disons considérées marginales, selon moi exubérantes et expressives, à l'image de notre intérieur. Et en ce sens, chaque portrait va un peu plus loin dans la démarche et le figuratif et l'abstrait finissent par s'entremêler.

Encore un mot sur le titre de l'exposition: « Drôles d'oiseaux », pourquoi ?

DAHFLO: Parce que les oiseaux font évidemment référence à une partie du travail que vous retrouverez sur les œuvres, mais surtout parce que les drôles d'oiseaux ce sont les gens sur les portraits, mais c'est aussi nous, et vous. On est tous un peu étranges, chacun à sa manière, et au final, ce n'est pas un problème. Propos recueillis par MEHDI MOKDAD

Des oiseaux à vernir avec vous !

Rendez-vous le 11 avril à 18 h 30, à l'Espace Parenthèse de la HEP Vaud, pour le vernissage de l'exposition « Drôles d'oiseaux ».

DR



La médiation à la HEP Vaud est dès maintenant constituée par un quatuor: parallèlement à Nicole Parisod et Didier Delaleu, en place depuis quelques années, Olivier Siegenthaler et Magali Fischer (photos) offrent désormais aussi leurs services à la communauté HEP.

Deux nouveaux médiateurs à la HEP Vaud

Deux nouveaux médiateurs ont été désignés par la direction de la HEP Vaud, il s'agit de Magali Fischer, psychologue du travail de formation, au bénéfice d'un parcours de 30 ans dans le domaine des ressources humaines, d'abord en entreprise, puis dans le conseil, et d'Olivier Siegenthaler, formateur, médiateur et coach en entreprise. Faisons connaissance avec eux.

Comment en êtes-vous venus à la médiation en entreprise ?

M. F.: J'ai longtemps travaillé en entreprise, notamment comme DRH, puis comme responsable d'un bureau de transition de carrière pour cadres. Le rôle que j'ai souvent été amenée à occuper en entreprise avait

les mêmes particularités que celui d'un médiateur. En 2009, j'ai obtenu une certification en Médiation générale et suis, depuis lors, membre de l'Association suisse des médiateurs. Ces années d'expérience m'ont permis d'acquérir un savoir-faire et une expertise qui me permettent de saisir la complexité d'un environnement de travail. Dans ma structure de conseils aux entreprises, je réalise régulièrement des missions d'anticipation et gestion de conflits. J'aime mon travail, car il me tient à cœur de permettre aux individus de débloquer des situations et d'avancer sur le chemin qui est le leur.

« J'aime mon travail, car il me tient à cœur de permettre aux individus de débloquent des situations et d'avancer sur le chemin qui est le leur. »

MAGALI FISCHER

« Nous participons à la politique de la HEP qui, en sa qualité d'employeur, veille à la prévention et au respect du principe de protection de la personnalité. »

OLIVIER SIEGENTHALER

o. s.: C'est un peu le fruit du hasard. J'ai toujours gardé un lien avec l'enseignement en donnant des cours de psychologie au gymnase par exemple. J'ai su saisir la chance de rejoindre au début des années 2000 une équipe de formateurs et de consultants en entreprise qui m'ont appris ce métier aux multiples facettes, dont la médiation que j'ai pratiquée dans divers contextes institutionnels. J'ai donné pendant une quinzaine d'années une formation intitulée « Médiation et gestion de conflits pour l'encadrement » dans le cadre de la formation continue de l'État de Vaud. Durant toutes ces années, j'ai eu le temps de confronter théorie et pratique et développé ma propre approche de la médiation en assumant de nombreux mandats dans différents contextes.

Comment voyez-vous le fonctionnement et l'utilité de la médiation à la HEP ?

m. f.: Toutes les actions de médiation se situent toujours dans un contexte de confidentialité stricte pour les

parties en présence et dans le respect des valeurs de base. Si nous avons connaissance d'allégations en matière de harcèlement moral ou sexuel dans le cadre de séances, nous sommes tenus d'informer en toute confidentialité la partie qui s'estime lésée, des démarches à entreprendre. Par notre intervention en tant que médiateurs, nous participons à la politique de la Haute école pédagogique qui, en sa qualité d'employeur, veille à la prévention et au respect du principe de protection de la personnalité. Nos actions ne font l'objet d'aucun document écrit, sauf si la personne le souhaite, et toujours avec sa validation. Il n'existe aucun compte rendu de notre activité.

o. s.: La médiation peut être définie comme une démarche dans laquelle deux parties en tension ou en conflit décident de donner la chance à une solution négociée en acceptant une aide d'une personne externe neutre qui les aide à trouver la meilleure solution possible. Nous savons tous à quel point une telle situation non gérée peut avoir comme conséquences malheureuses : tensions, perte de confiance, de motivation au travail, sentiment d'injustice, absentéisme, départ prématuré, etc. Bien entendu, il est de l'intérêt de tout le monde que de telles situations puissent se résoudre par le dialogue, la communication et le compromis. Parfois une aide extérieure est indispensable pour avancer et aboutir. Mais en cas d'échec d'une médiation, il faut savoir recourir à l'arbitrage et demander à l'autorité compétente de prendre une décision et de trancher.

Comment se déroule, concrètement une médiation ?

m. f.: Vous êtes en conflit professionnel ou relationnel sur votre lieu de travail ? Le dialogue est rompu ou sérieusement entravé ? Vous vous sentez impuissant à régler seul ce conflit malgré vos tentatives répétées ? Vous avez exploré plusieurs voies possibles pour régler votre problème mais sans succès ? Prenez tout simplement contact. Nous allons nous rencontrer dans mes locaux. Je vous écouterai librement et sans jugement. Vous allez prendre du recul, puis nous discuterons de la meilleure suite à donner. Peut-être que mon intervention s'arrêtera là, ou nous conviendrons de la nécessité d'organiser une rencontre avec l'autre partie, suivie d'une ou plusieurs séances en commun. Nous pourrions aussi nous mettre d'accord sur un bilan à réaliser après quelques mois.

o. s.: Ce n'est pas si compliqué que cela. Une personne qui se trouve dans une situation tendue peut avoir recours à un médiateur désigné par la direction en toute liberté et prendre contact directement avec lui. Une première rencontre permet d'obtenir une écoute, une réflexion commune sur la manière de procéder pour la suite de la démarche. L'idéal est que les parties s'entendent au préalable pour recourir à la médiation. Évidemment, chacun est libre d'entrer dans ce processus ou non. Les séances ont lieu dans mon cabinet à Vevey, juste derrière la gare CFF, ce qui permet de prendre un certain recul par rapport au contexte professionnel.

Qu'en est-il de la confidentialité ?

m. f.: La confidentialité est un des piliers de la médiation, sans elle rien n'est possible. À côté du principe du volontariat (la personne qui prend contact le fait sur une base volontaire et sur son initiative, ou sur les conseils d'autrui, sans aucune forme de pression et/ou d'obligation) et du principe de neutralité (le médiateur intervient en sa qualité d'expert en faisant preuve d'une écoute ouverte et bienveillante, sans partis pris, quel que soit le niveau hiérarchique des parties présentes), la confidentialité est garante du processus. Seules les parties en conflit peuvent délier le médiateur de cette confidentialité. Vis-à-vis de la Direction de la HEP, seules les notes d'honoraires témoigneront d'une intervention, sans aucune indication de noms.

o. s.: La démarche de médiation est entièrement confidentielle. Le médiateur ne révèle pas l'identité des personnes qui font appel à lui. Il rend à la direction des comptes sur le volume de ses prestations à des fins de facturation.

Informations pratiques

Magali Fischer
Place de la Palud 13, 1003 Lausanne
Tél. +41 76 437 11 03
mf@magalifischer-rh.ch

Olivier Siegenthaler
Passage des Ateliers 7, 1800 Vevey
Tél. +41 79 693 30 12
olivier.siegenthaler@siegenthaler-formation.ch
www.siegenthaler-formation.ch